

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1934)**

Heft 17

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

gonfle et s'introduit avec plus de force dans le tonneau en formant un tourbillon, et contraint de tourner avec elle une roue horizontale qui est dans le fond... »

Le « coursier » qui, dans les turbines de Basacle, était un ajutage fixe en maçonnerie, est devenu réglable au moyen de la languette pivotante, et le « tonneau » s'est transformé en une bêche spirale de forme rationnelle.

Et voici ce que nous écrivions au sujet de ces turbines de Basacle dans notre ouvrage sur *Belidor* (1931, éditions « La Concorde », Lausanne) et qui terminera ces quelques notes sur le développement des turbines :

« Ces turbines de Basacle n'ont pas de distributeur à plusieurs cellules placé directement au-dessus de la roue ; par contre, ce que Belidor appelle « le coursier » n'est autre chose qu'un unique et long ajutage avec section terminale rectangulaire, qui imprime à toute la masse d'eau, dans le tonneau ou cylindre surmontant la roue, un mouvement de rotation, ce qui fait que l'eau pénètre dans la roue non pas axialement, mais suivant un mouvement hélicoïdal.

» C'est tout à fait ce qui se passe dans les turbines modernes munies de l'aubage Fink à persiennes, mais avec cette différence que le résultat est obtenu sans aubes Fink, avec un seul orifice fixe. Encore une contrefaçon !

» Peut-être y a-t-il là une idée géniale qui permettrait de supprimer les aubes directrices dans les turbines à admission totale. »

Nous ne pensions pas alors, que cette prédiction se réaliserait à si bref délai ! Voici en effet une troisième application du principe de la turbine-tourbillon que M. Tenot nous signale :

Il s'agit de la turbine-tourbillon *sans directrice ni pale régulatrice* brevetée par les ateliers Neyret-Beylier. Le réglage du débit est obtenu par l'emploi d'une roue-hélice à pales orientables, du genre Kaplan. L'arrêt du débit

doit être réalisé au moyen d'une vanne de garde suffisamment étanche.

Le distributeur a donc été simplifié à l'extrême limite possible, puisqu'il est réduit à une simple volute spirale de forme appropriée, sans aucun organe de réglage.

Les rendements obtenus, à charge variable, sont du même ordre de grandeur que ceux d'une turbine Kaplan normale.

Cette évolution dans la technique des turbines hydrauliques montre un bel exemple de simplification dans la construction des machines ; mais c'est bien là le caractère général du génie humain qui pour arriver au « simple » passe toujours par le « compliqué ».

Nota. — Les clichés de toutes les figures qui illustrent cet article, sauf celui de la figure 7, ont été obligeamment mis à notre disposition par notre confrère français Science et Industrie. *Réd.*

CONCOURS ARCHITECTURE

Concours d'idées destinées à arrêter l'aménagement :

A. de la place des Nations, à Genève ;

B. de la place devant l'entrée de la salle des Assemblées de la S. d. N., à Genève.

(Suite et fin)¹

Concours B.

Après un premier tour éliminatoire, le jury s'est prononcé à l'unanimité pour l'élimination de 4 projets, écartés pour insuffisance d'étude et de conception. Au second tour d'élimination, le jury écarte le projet N° 1 pour conception artificielle ; ce projet masque le bâtiment Vieux Bois derrière un mur trop haut et ne tient pas suffisamment compte des nécessités de la circulation, dont le problème ne semble pas avoir été examiné par l'auteur.

Au troisième tour, restaient en discussion, les projets N°s 3, 5, 6 et 7 au sujet desquels le jury a présenté les observations suivantes :

Projet N° 3 « Halte-là ». Ce projet présente un certain intérêt, notamment celui de réunir l'avenue de Pregny avec l'entrée de la salle de la S. D. N. par le moyen d'une avenue importante. Sa composition simple n'exclut cependant pas une certaine grandeur. L'idée d'un motif décoratif vertical marquant l'entrée de la S. D. N. doit être retenue mais l'ordonnance symétrique de la place et l'implantation même du motif central, ne sont pas satisfaisantes. Etant données la topographie du sol et la cassure très marquée du profil en long de l'avenue projetée, l'artère prévue par l'auteur serait irréalisable. D'autre part, le projet ne tient pas suffisamment compte du bâtiment du Vieux Bois.

2. Projet N° 5 « Duo ». La conception architecturale de ce projet, bien que s'harmonisant avec celle du Palais de la Société des Nations, se trouve, par son caractère monumental, en conflit avec le paysage environnant ; il ne tient pas compte du bâtiment du Vieux-Bois. Le parterre de gazon est trop mesquin et

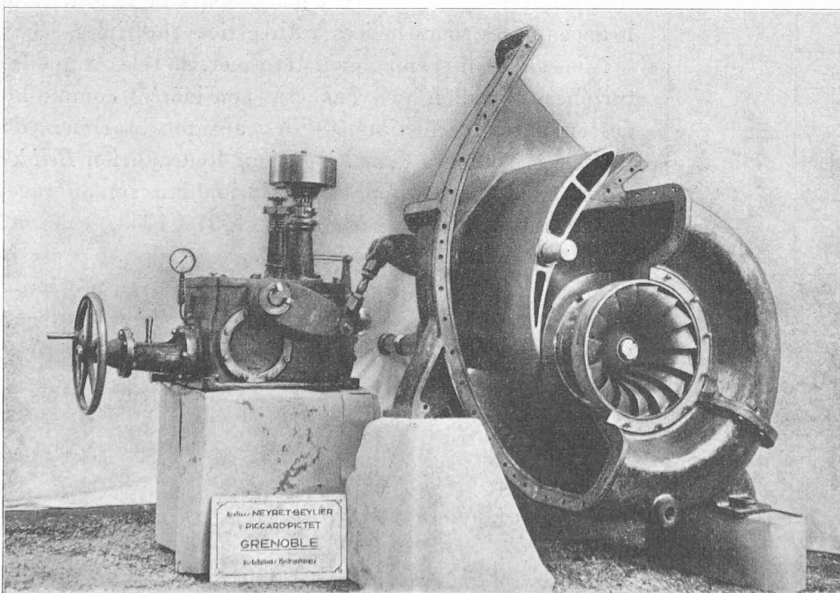
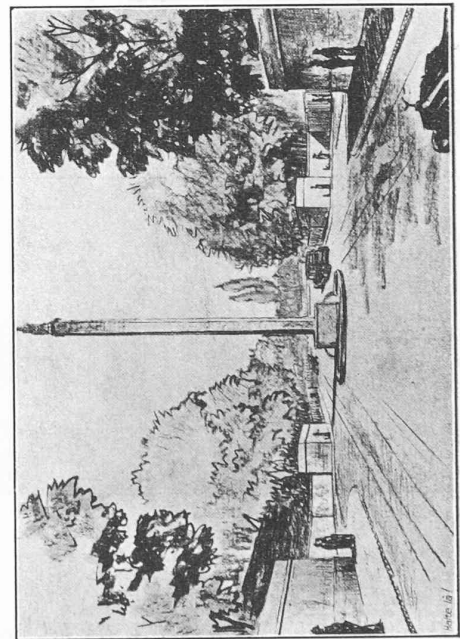
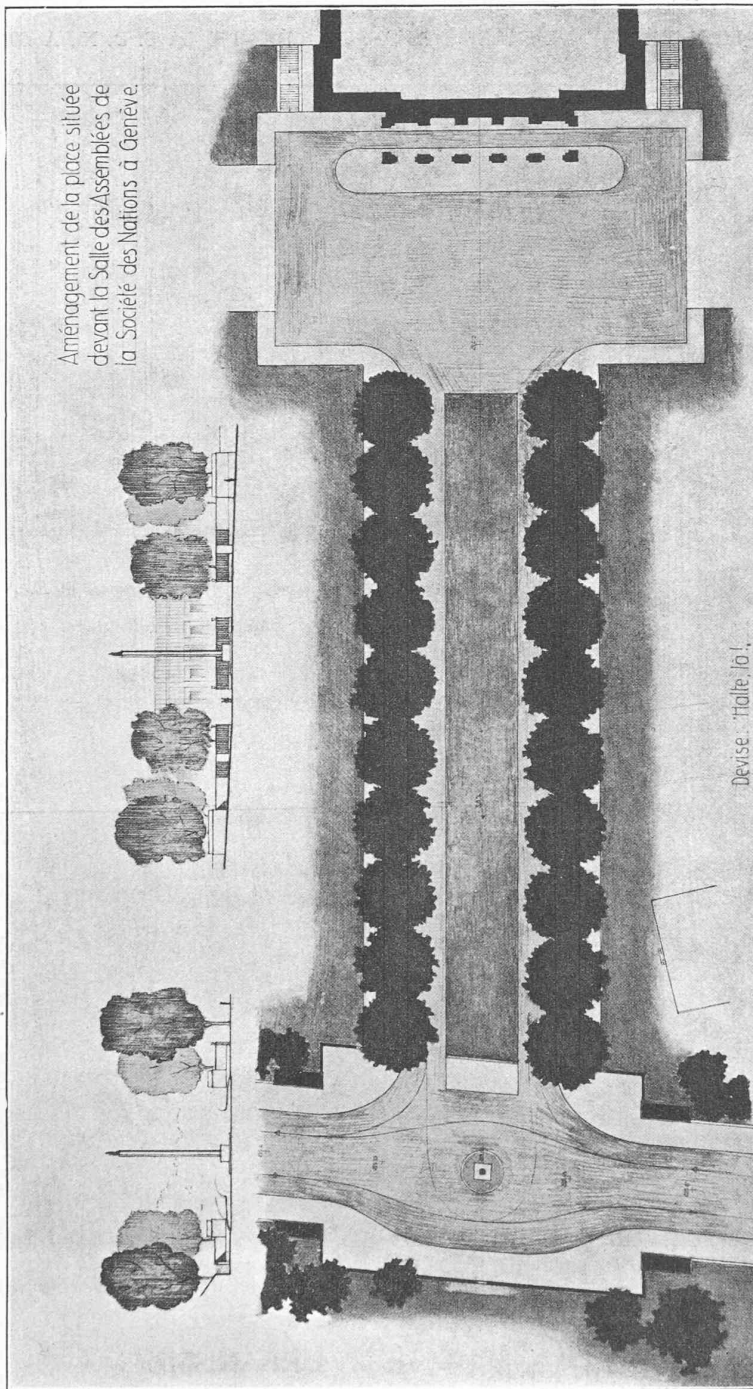


Fig. 7. — Ensemble d'une turbine-tourbillon à réaction avec son régulateur. Usine de Ticapampa (Pérou). 130 chevaux, sous 15 m. de chute, 475 tours par minute,

¹Voir *Bulletin technique* du 4 août 1934, page 184.

CONCOURS D'IDÉES POUR
L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DEVANT L'ENTRÉE DE LA SALLE DES ASSEMBLÉES DE LA S. D. N.

1^{er} rang : projet N° 3 de M. A. Hœchel, architecte (F. A. S.)
avec la collaboration de M. A. Ellenberger.

Plan 1 : 1200 et perspective de la place.

l'aménagement des plantations de chaque côté de la place est artificiel ; le rendu de la perspective est remarquable.

3. *Projet N° 7 « Hironnelle »*. Ce projet s'inspire du projet officiel sans cependant y apporter une amélioration sensible. Toutefois, sa composition s'adapte relativement bien au paysage existant, dont il ne modifie pas le caractère. La composition en est insuffisamment étudiée.

4. *Projet N° 6. « Unité 1 »*. Ce projet manque d'originalité et de grandeur. Les motifs décoratifs ne sont pas à l'échelle de la place. Les proportions de ce projet ne sont pas satisfaisantes.

Après avoir comparé les différents projets retenus, et tenant compte des observations auxquelles ces projets ont donné lieu, le jury a décidé, à l'unanimité, de les classer de

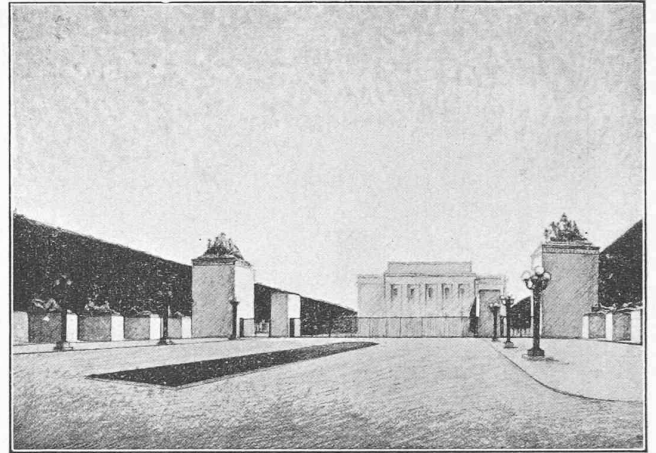
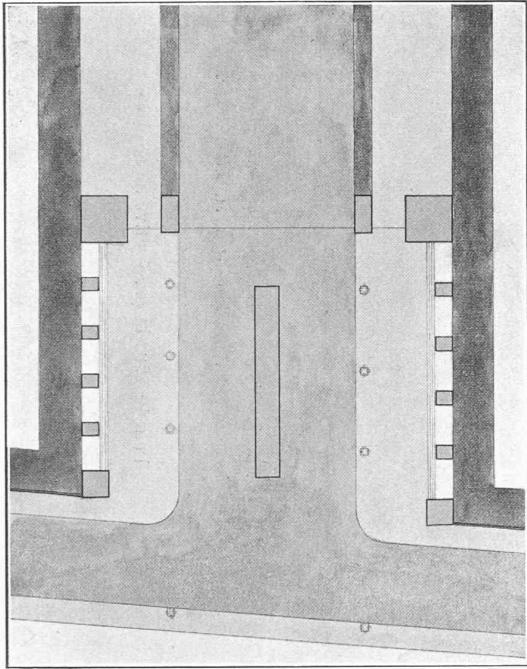
la manière suivante : 1. projet N° 3 « Halte-là » ; 2. ex æquo : projet N° 5 « Duo » et projet N° 7 « Hironnelle » ; 3. projet N° 6. « Unité 1 ».

Toutefois le jury souligne qu'aucun projet ne présente de qualités suffisantes pour servir de base aux études définitives.

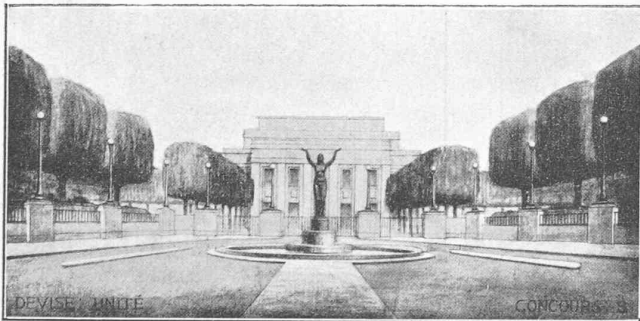
En conséquence, il décide de ne pas décerner de 1^{er} prix, mais d'attribuer les récompenses suivantes : projet N° 3 « Halte-là » 500 fr. ; projet N° 5 « Duo » et projet N° 7 « Hironnelle », chacun 400 fr. ; projet N° 6 « Unité 1 » 200 fr.

Après avoir procédé à l'examen des projets comme il a été indiqué ci-dessus, et réparti les sommes mises à sa disposition, le jury a ouvert les enveloppes relatives aux projets primés. La liste des concurrents primés s'établit comme suit :

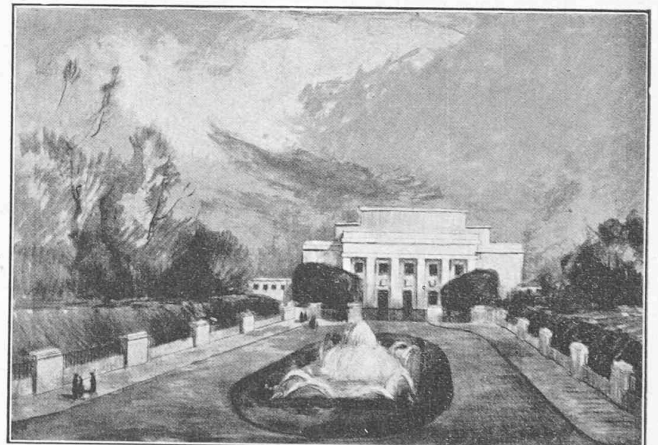
CONCOURS D'IDÉES POUR
L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DEVANT L'ENTRÉE DE LA SALLE DES ASSEMBLÉES DE LA S. D. N., A GENÈVE



II^{me} rang ex æquo, projet n° 5, de MM. P. Jaques et E. Nierlé.
Plan au 1 : 1200 et perspective de la place.



III^{me} rang, projet n° 6, de M. Fr. Schmied.



III^{me} rang ex æquo, projet n° 7, de M. E. Hornung.

Concours A.

- projet N° 5 « Le Parc » : M. A. Hæchel, architecte, F. A. S.,
à Genève, collaborateur : M. A. Ellenberger.
» » 7 « Pax 1 » : MM. Bocard frères, paysagistes, à
Genève ;
» » 9 « Pax 2 » : M. Jean Stengelin, architecte E. P. Z.,
à Genève.
» » 1 « Sous les Platanes » : M. Robert R. Barro et
Jean Gros, à Genève.

Concours B.

- projet N° 3 « Halte-là » : M. A. Hæchel, architecte F. A. S.,
à Genève, collaborateur : M. J. A. Ellenberger.
» » 5 « Duo » : MM. Pierre Jaques et Ed. Nierlé, à
Genève ;
» » 7 « Hirondelle » : M. Emile Hornung, peintre, à
Genève ;
» » 6 « Unité 1 » : M. Fr. Schmied, statuaire, à Genève.

URBANISME

L'urbanisme au Congrès de Bordeaux,

par H. VERMEIL, architecte, à Paris.

Il est réconfortant, en des temps où tout n'est certes pas gai, de constater les efforts qui sont entrepris en France pour mettre un peu d'ordre et de clarté dans les villes. De très louables progrès sont faits pour sortir des profondes ornières de l'imprévoyance et pour faire comprendre au public le rôle social et bienfaisant que peut avoir l'urbanisme sur le pays.

C'est pour répondre aux désirs exprimés par les spécialistes et les édiles qui ont la charge de prévoir l'organisation des cités de demain que la jeune revue française *Urbanisme* organisa un premier congrès d'urbanisme, à Bordeaux, du 1^{er} au 5 juin dernier.

A ce congrès, des villes comme Paris, Lyon, Strasbourg, Nancy, Alger, Rouen, etc., étaient représentées par leurs